



Chers Parents, Chers Elèves,

Nous vous prions de prendre bonne note des informations ci-dessous, relatives à l'organisation du Collège durant les mois d'octobre et novembre.

### 1. Calendrier

Merci de prendre connaissance des dates reprises ci-après :

vendredi <b>28/09</b>	Journée pédagogique (cours suspendus)
vendredi <b>12/10</b> et lundi <b>15/10</b>	Conseils de classe (cours suspendus)
vendredi <b>26/10</b>	Remise du bulletin aux élèves par le professeur titulaire
jeudi <b>8/11</b>	Entre 14h30 et 19 h : réunion de parents avec le titulaire de classe (fin des cours à 14h15). Possibilité de rencontrer les autres professeurs et les éducateurs. ( <i>voir talon1</i> )

### 2. Troubles de l'apprentissage (dys... , TDAH ...)

Si votre enfant présente un trouble d'apprentissage et que vous souhaitez qu'il puisse bénéficier des aménagements mis en place par le Collège, il est indispensable de nous transmettre le formulaire « DYS, année 2018-2019 » disponible sur le site internet du Collège ou au bureau d'accueil. Ce document doit être déposé à l'accueil, à l'intention de M. Czarnocki, pour le 25 novembre au plus tard.

### 3. Plan de pilotage et enquête

Dans le cadre de l'élaboration du plan de pilotage de notre Collège, il est demandé à toutes les composantes de l'école – élèves, enseignants et éducateurs, parents, Pouvoir Organisateur - de s'exprimer autour d'une série de thématiques via une enquête en ligne.

Les élèves auront l'occasion de répondre à leur questionnaire au Collège.

Nous vous demandons à vous, parents, de répondre au questionnaire qui vous concerne entre le 1<sup>er</sup> et le 12 octobre : le lien pour répondre à ce questionnaire vous sera envoyé par mail collectif et sera présent sur le site internet du Collège : [www.cste.be/cse](http://www.cste.be/cse)

Votre avis nous intéresse : déjà merci pour votre collaboration.

### 4. Actes de soins – courrier du PSE

Il nous semble important d'apporter quelques précisions sur les soins de santé apportés aux élèves pendant qu'ils sont au Collège. Au quotidien, des petits soins sont prodigués, comme la désinfection d'une plaie, la pose d'un pansement... Par contre, aucun médicament ne sera donné aux élèves, excepté du Paracétamol (sauf contre-indication). Si votre enfant nécessite une attention particulière en raison d'une maladie chronique, d'une allergie ... , nous vous demandons de compléter un document intitulé « Actes de soins » accessible sur notre site internet ou disponible à l'accueil et de le remettre à l'éducateur de votre enfant.

D'autre part, vous trouverez joint à ce courrier un document émanant du service de Promotion de la Santé à l'école : merci d'en prendre connaissance et de rendre le talon complété à l'éducateur/ éducatrice de niveau pour le 12 octobre (*talon 3*).

### **5. Stage d'observation à destination des étudiants de 6<sup>ème</sup> secondaire**

Nous profitons de ce courrier pour vous formuler une demande. Dans le cadre de la réflexion à mener avec nos étudiants de 6<sup>ème</sup> secondaire à propos de leur orientation future, nous avons décidé d'organiser deux jours de stage d'observation en milieu socio-professionnel (entreprise ou association); cela concerne toute organisation active dans le monde économique ou social, au sens large (PME, ASBL, secteur médical, paramédical, financier, industriel, administratif, immobilier, commercial, judiciaire, policier, culturel, ...). L'objectif de cette démarche est de permettre à nos étudiants une prise de contact avec la réalité du monde du travail. Ce stage se passera les 18 et 19 mars 2019. Si vous pensez qu'il serait possible pour vous d'accueillir dans votre milieu professionnel un étudiant en stage, nous vous demandons de bien vouloir remplir le *talon 2* ci-dessous : nous avons réellement besoin de vous. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous remercions de votre bonne attention et vous prions d'agréer, Chers Parents, Chers Elèves, l'expression de nos salutations distinguées.

Yorick Czarnocki  
Directeur adjoint

Cécile André  
Directrice

✂-----

### **TALON 1 à remettre au titulaire de classe (titulaire TT pour l'option Ed.Phys.) au plus tard le vendredi 12 octobre 2018**

Madame et/ou Monsieur .....,

parent(s)/tuteur(s) de l'élève : (nom-prénom-classe) .....,

o souhaite(nt) rencontrer le titulaire de classe le JEUDI 8 novembre selon l'horaire préférentiel : (*choisir une période*)

entre 14h30 et 16h00  entre 16h00 et 17h00  entre 17h00 et 18h00  entre 18h00 et 19h00

o souhaite(nt) rencontrer le(s) professeur(s) suivant(s) (non titulaires) :.....

**En cas d'impossibilité de se présenter à la réunion, merci de prendre contact directement avec la direction.**

DATE :

SIGNATURE :

✂-----

### **TALON 2 à remettre à Mme MURAILLE pour le vendredi 30 novembre 2018 au plus tard**

Madame et/ou Monsieur .....,

parent(s)/tuteur(s) de l'élève : (nom-prénom-classe) .....,

a (ont) la possibilité de proposer un lieu de stage.

➤ Secteur concerné : .....

➤ Nom et adresse de l'entreprise ou association :.....

➤ Personne de contact et coordonnées précises : .....